

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq et le seize mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le six mai, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en exercice: 11 Présents: 6 Votants: 6 Pour: 6 Contre: 0 Abstention: 0 PRESENTS: Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY - Philippe DELABRE - -

Catherine MOREL - Lionel PEYRELONG - Jean-Baptiste SANGLARD

ABSENTS: Gérald GIBAUD

EXCUSES: Catherine MATHIEU - Séverine CELLE - Sonia MAUREL- Virginie

MONTES

SECRETAIRE DE SEANCE : Catherine MOREL

OBJET: Bail agricole avec Mme Emilie DUCROUX

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la demande de Mme Emilie DUCROUX concernant la location de terrains communaux cadastrés AE 250 (16 710 m²) et AE 242 (2 580 m²) soit une surface totale de 1 ha 92 a 90 ca.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- donne son accord pour établir un bail agricole écrit avec Mme Emilie DUCROUX domiciliée à la Teyssonneyre – 43550 SAINT FRONT pour la location des parcelles cadastrées AE 250 (16 710 m²) et AE 242 (2 580 m²) soit une surface totale de 1 ha 92 a 90 ca à compter du 1er juin 2025 moyennant un loyer annuel de 67.52 € (indexé à l'indice des fermages fixé chaque année par arrêté préfectoral).

Cependant ces parcelles communales desservent d'autres parcelles privées aussi le conseil municipal demande à Mme DUCROUX de laisser un droit de passage.

- **donne pouvoir** à Monsieur le Maire pour établir et signer le bail avec Mme Emilie DUCROUX.

> Fait et délibéré en Mairie le 16 mai 2025 Le Maire :

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

AR Prefecture

043-214301863-20250516-25_05_010-DE Reçu le 20/05/2025

